

Horticulteur(trice)

À propos de la Société de la Rivière Saint-Charles

La Société de la Rivière Saint-Charles a pour mission de mettre en valeur et de faire découvrir la rivière Saint-Charles, son parc linéaire et son patrimoine aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux clientèles touristiques en réalisant des activités d'aménagement, d'animation et de sensibilisation dans le respect des principes du développement durable.

Le poste

Sous la supervision du coordonnateur et du coordonnateur adjoint, l'horticulteur(trice) réalise des travaux d'entretien et d'aménagement horticoles conformément aux priorités et directives établies. Il ou elle agit comme ressource technique sur le terrain auprès des membres de l'équipe affectés aux mêmes travaux et contribue à maintenir des aménagements paysagers de qualité afin d'offrir aux citoyens un environnement accueillant, sécuritaire et harmonieux.

Principales responsabilités

- Effectuer les travaux de désherbage, de taille, de plantation et d'arrosage des végétaux.
 - Veiller à la qualité d'exécution des travaux horticoles réalisés sur le terrain.
 - Fournir aux manœuvres des indications techniques liées à l'exécution des travaux.
 - Assurer une communication fluide avec l'équipe de coordination.
 - Conduire des véhicules munis d'une remorque.
 - Effectuer l'entretien de base du matériel et signaler les besoins de réparation ou de remplacement.
 - Manipuler et transporter l'équipement de manière sécuritaire et durable.
 - Participer aux activités de la Société lorsque requis.
 - Représenter la Société de manière professionnelle et respectueuse auprès des citoyens et des utilisateurs.
-

Profil recherché

- Bonne connaissance des végétaux et des techniques horticoles.
 - Capacité à partager son savoir-faire et ses connaissances horticoles.
 - Esprit d'équipe, facilité à collaborer et respect des directives.
 - Intérêt pour le travail manuel et physique.
 - Souci du détail et sens de l'observation développé.
 - Capacité à travailler plusieurs heures à l'extérieur dans diverses conditions.
 - Rigueur, fiabilité et sens des responsabilités.
-

Exigences

- DEP en horticulture ou dans une discipline connexe.
 - Expérience pertinente en entretien ou en aménagement horticole.
 - Bonne condition physique.
 - Permis de conduire classe 5.
 - Capacité à manipuler des équipements manuels et à essence.
 - Expérience souhaitée à la conduite de VTT et de camion avec remorque.
-

Conditions de travail

- **Lieu de travail** : 199, 2^e Avenue, Québec. À noter que le travail terrain s'effectue en périphérie du parc linéaire de la Rivière Saint-Charles.
 - **Salaire** : entre 18,44 \$ et 22,93 \$ de l'heure selon l'échelle salariale en cours et l'expérience.
 - **Horaire** : 35 h par semaine, du lundi au vendredi, de 7 h à 14 h 30. Le nombre d'heures peut varier en fonction des conditions météorologiques.
 - **Durée** : Entrée en poste immédiate pour un contrat saisonnier se terminant le 13 novembre 2026.
-

Pour postuler

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel à emploi@societerivierestcharles.gc.ca en indiquant le titre du poste souhaité.

Les candidatures seront traitées au fur et à mesure de leur réception. L'affichage demeurera en ligne jusqu'à ce que les personnes correspondant au profil recherché soient retenues.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.